J'ai la fibre DU TRI

GUIDE PRATIQUE DU TRI

Vêtements, linge de maison et chaussures

Donnez-leur une seconde vie !

Pourquoi avoir la fibre du tri ?

Les vêtements, le linge et les chaussures (TLC) se recyclent aussi !

Comme un Français sur deux*, vous faites le tri dans vos armoires au moins une fois par an ? Que faites-vous des vêtements et chaussures que vous ne portez plus et du linge de maison dont vous n'avez plus l'usage ? Savez-vous qu'ils peuvent resservir, même s'ils sont usés ou déchirés ? Il suffit de les déposer au bon endroit, c'est-à-dire aux Points d'Apport Volontaire (PAV). De là, ils seront triés et valorisés par des professionnels.

Offrez une seconde vie à ce que vous et votre famille ne portez plus. Les déposer à un point d'apport, les confier lors de collectes en porte-à-porte, ou lors d'opérations spéciales, c'est faire un geste pour l'environnement.

*Source : étude "les Français et les TLC" - 2010 disponible sur www.ecotlc.fr

Tout sauf la poubelle !

Plus à votre taille, démodés, assez vus ? Ce n'est pas pour autant que vos vêtements, mais aussi votre linge de maison et vos chaussures doivent être jetés !

Sur les 9,2 kg par an et par habitant consommés en France ce ne sont que 2,6 kg qui sont récupérés à l'heure actuelle ; à vous de jouer !!

Qu'ils soient en bon état ou usés, que ce soit dans une association ou dans un conteneur, apportez-les propres et secs, et les chaussures attachées par paire, ils auront une seconde vie !

Quels produits sont concernés ?

Les Points d'Apport accueillent tous les vêtements, chaussures ainsi que le linge de maison dont vous n'avez plus l'usage, **même s'ils sont usés**.

Tous les vêtements et le linge se déposent **PROPRES** et **SECS**, même s'ils sont usés.
Les chaussures s'attachent **PAR PAIRE**.
Tout est placé dans un **SAC BIEN FERMÉ**.

Ne pas déposer d'articles **HUMIDES**.

ASTUCES...

Un élastique, ça va bien pour que les chaussures ne se perdent pas

Pas besoin de repasser les vêtements ou le linge

Un sac poubelle 50L, c'est simple et ça marche pour tous

Où déposer vos TLC usagés?

Il y a forcément un Point d'Apport Volontaire (PAV) près de chez vous.

Différents types de PAV pour les Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures (TLC) sont à votre disposition : des conteneurs sur la voie publique, des espaces réservés aux TLC en déchetterie, ou des locaux d'association "repreneuse" qui participent à la filière.

Pour connaître les PAV les plus proches de votre domicile ou de votre lieu de travail, rendez-vous sur www.lafibredutri.fr, où une cartographie est mise à votre disposition. Ils sont identifiés par le point repère :

Retrouver les PAV les plus proches de chez vous sur www.lafibredutri.fr

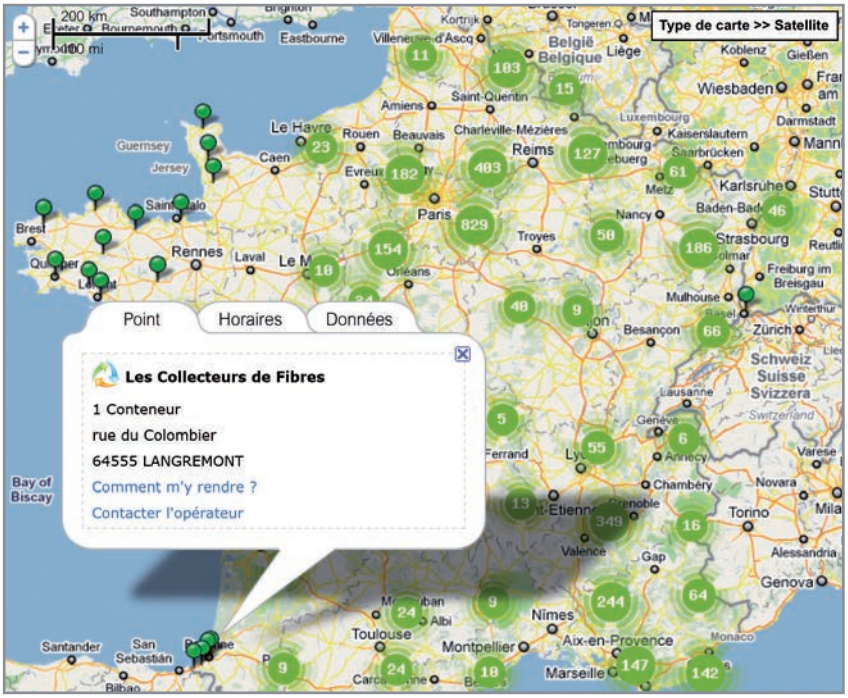

Donner, récupérer, trier, recycler

Qui fait quoi ?

Les citoyens : ils achètent des vêtements, du linge, des chaussures. Ils s'en séparent, lorsqu'ils n'en ont plus l'usage ou la nécessité, en les apportant à un PAV de Textiles, Linge de maison et Chaussures (TLC).

Les communes : elles déploient la collecte séparée en autorisant l'implantation de PAV sur leur territoire.

Elles informent leurs administrés de leur présence.

Les collecteurs : ils mettent les Points d'Apport Volontaire à la disposition des citoyens et organisent le ramassage des Textiles, Linge et Chaussures.

Les trieurs : ils trient les TLC en fonction de leur qualité, de leur état et de leur destination (réutilisation en l'état ou recyclage).

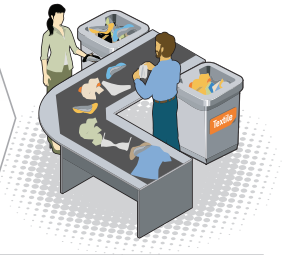

Les recycleurs : ils transforment les TLC non réemployables en l'état en matières premières, qui seront utilisées pour la fabrication de nouveaux produits (des vêtements, mais aussi des emballages, des isolants, des produits de rembourrage, etc.)

Les éliminateurs : ils traitent, par incinération ou enfouissement, les textiles qui n'ont pas trouvé de valorisation et qui sont donc considérés comme des déchets ultimes.

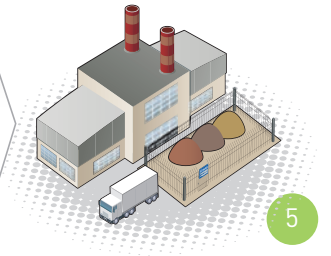

Antenne d'association, conteneur sur la voie publique, boutique "repreneuse", ou ramassage en porte-à-porte... L'endroit où vous apportez vos TLC dont vous n'avez plus l'usage est le point de départ d'une seconde vie pour eux.

Que deviennent
les TLC que vous déposez ?

Quand on donne ses TLC lors d'une collecte en porte-à-porte...

Selon l'organisateur de la collecte, les TLC récupérés peuvent :

- Approvisionner l'association partenaire de la collecte
- Être revendus au profit d'une action sociale particulière
- Être directement exportés pour la revente en friperie

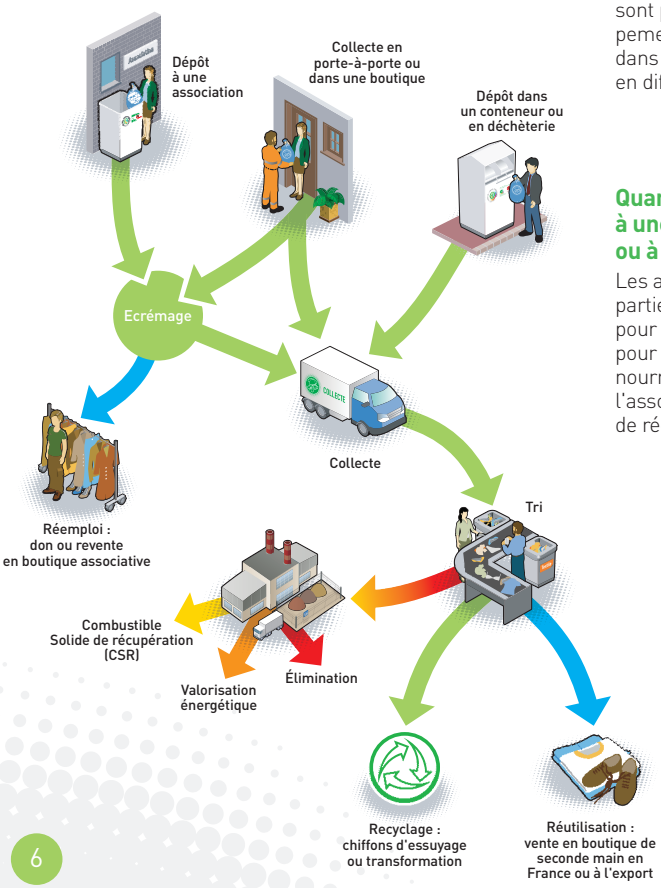

Quand on dépose ses TLC dans les conteneurs...

Les conteneurs sont vidés régulièrement par l'opérateur qui les a mis en place, il se finance par la revente en l'état ou le recyclage des TLC déposés. Certains opérateurs utilisent leur revenus pour d'autres actions sociales ou reversent des fonds aux associations dont ils sont partenaires. Dans tous les cas, le développement de la collecte crée de l'embauche dans la filière, notamment pour les personnes en difficulté au regard de l'emploi.

Quand on donne ses TLC usagés à une association, en porte-à-porte ou à son antenne locale...

Les associations séparent les TLC : une partie approvisionne les vestiaires gratuits pour les plus démunis, le reste est revendu pour mener d'autres projets sociaux (logement, nourriture, insertion, etc.) directement dans l'association / sa boutique, ou à un opérateur de réemploi et de recyclage.

Pour en savoir plus, visitez **www.lafibredutri.fr**

Eco TLC est l'éco-organisme des Textiles d'habillement, du Linge de maison et des Chaussures (TLC). Son rôle est de favoriser la récupération et la valorisation des TLC usagés, pour répondre aux enjeux environnementaux de la prévention des déchets et de la préservation des ressources naturelles.

Ce guide a été conçu par nos soins, il a pour objectif d'illustrer pourquoi il est important de participer à la collecte séparée des TLC. Il vous expliquera aussi comment faire pour que ce que vous ne portez plus puisse servir à nouveau, et ainsi faire un geste pour l'environnement.

Plus d'infos : www.lafibredutri.fr

TLC ? C'est quoi ?

TLC est l'acronyme pour les **Textiles d'habillement**, **Linge de maison et les Chaussures** destinés aux ménages. Il représente l'ensemble des produits assujettis à la Responsabilité Elargie du Producteur en France, à l'article L541-10-03 du code de l'environnement.

Pourquoi participer au mouvement ?

La filière TLC (Textiles, Linge de maison et Chaussures) est au cœur des enjeux du Développement Durable

Environnement

Plus de 2,5 milliards d'articles TLC sont mis en marché chaque année. Qu'ils ne finissent pas à la poubelle, qu'ils servent à plusieurs personnes ou que leurs matières soient récupérées pour d'autres utilisations permet de réduire les déchets, de préserver les ressources naturelles et limiter les Gaz à Effets de Serre (GES) et les pollutions.

Social

Avec un objectif de doubler la collecte et le tri, la filière a le potentiel de créer de l'activité et des embauches, notamment pour les personnes en difficulté au regard de l'emploi.

TEXTILE • LINGE • CHAUSSURE • ECO TLC

Economie

Réutiliser, recycler, c'est redonner de la valeur à ce qui, sinon, serait détruit. La filière de récupération et de valorisation des TLC usagés est un secteur en croissance.

www.lafibredutri.fr